

La modularisation comme instrument – check-list pour concevoir et implémenter des modules dans les cursus d'études

Introduction

Les cursus d'études modularisés sont un élément central de la réforme de Bologne. Pourtant, il n'existe aucun document de référence européen. Il manque de ce fait une définition générale ou une compréhension commune des notions de modularisation et de module.

Des qualificatifs comme « indépendant » ou « structuré » « qualitatif » et « quantitatif » ou « évaluatif » sont cependant couramment utilisés pour décrire ce que devrait être un module.

Qu'est-ce qu'un module ?

Le terme « module » est défini selon les « Recommandations de la CRUS » (Chapitre 6) :

« Unité thématique indépendante et structurée, pour laquelle le volume en crédits ECTS, les objectifs de formation et les critères d'appréciation sont fixés.

Un module est composé d'une ou de plusieurs unités d'apprentissage et/ou d'enseignement.

Un programme d'études, une orientation ou une option hors programme d'études comprend un ou plusieurs modules. »

Qu'est ce que la modularisation ?

La modularisation implique une réorganisation de la structure des études. Elle induit un changement de perspective dans la manière de penser les cursus. D'une approche centrée sur les « Inputs », on passe à une approche orientée « Outcomes ».

Les modules comptent des unités d'enseignement (sous différentes formes de travail académique) et différentes activités d'apprentissage. Les compétences sont définies et évaluées à ce niveau plutôt que par unité d'enseignement.

Les cursus d'études modularisés fonctionnent selon des principes moins conventionnels que les cursus non modularisés. En particulier, les enseignements sont conçus en fonction des compétences scientifiques à acquérir plutôt qu'à partir des chaires et des domaines de spécialités qui leur sont liés.

Plusieurs types de modularisation peuvent schématiquement être distingués par discipline et/ou par niveau :

- Modularisation linéaire. La progression dans les modules est fixée. La réussite d'un module permet d'acquérir les prérequis nécessaires pour s'inscrire au module suivant.
- Organisation libre des modules. Il n'existe pas d'ordre ou de progression particulière dans l'acquisition des modules. Les modules peuvent être choisis librement selon le cursus d'études.
- Modularisation semi-linéaire. Un certain nombre de modules est organisé linéairement et complété par des modules librement choisis. Autre organisation semi-linéaire, les modules sont réunis par groupes ou par domaines. Un certain nombre d'entre eux doit être choisi.

Pourquoi modulariser ?

La modularisation n'est pas un but en soi. Elle fournit un instrument pour structurer les dispositifs d'enseignement dans le cadre de la réforme de Bologne. Le module peut être conçu comme une unité « intermédiaire » entre les unités d'enseignement (cours, séminaires, etc.) et le programme d'études dont il fait partie. Ce nouveau niveau structurel offre une vision inédite de l'enseignement universitaire. En intégrant différentes unités d'enseignement, la modularisation renforce la cohérence des études, augmente la transparence et favorise la mobilité. Une modularisation bien mise en œuvre améliore de manière générale la qualité d'un cursus d'études.

D'un point de vue institutionnel, la modularisation permet d'accroître la flexibilité des études, ce qui est une mesure appréciable compte tenu de l'hétérogénéité croissante de la population estudiantine. Du point de vue de l'étudiant-e, elle est la clé pour créer un cursus d'études individualisé tant au niveau du contenu que de l'organisation temporelle des études. Pour appliquer avec succès la modularisation, il est nécessaire de prévoir un service de conseil et d'accompagnement pour les étudiant-e-s.

Les difficultés de la modularisation

Une modularisation mise en œuvre de manière mécanique, sans logique interne, et qui ne lie pas les contenus des enseignements et les compétences, entraîne certains risques. La fragmentation des curricula en petites unités avec comme corolaire le manque de cohérence interne du programme d'études, est fréquemment évoqué. Dès lors que les procédures administratives et les structures n'ont pas été adaptées, la modularisation peut impliquer pour les institutions et les enseignant-e-s une charge administrative et logistique plus importante. L'évaluation dans une structure modulaire peut conduire à plus de travail pour les enseignant-e-s et les étudiant-e-s. Les modalités de contrôle des connaissances d'un module doivent être pensées en lien avec la taille et la durée des modules. Il est difficile de concevoir un seul contrôle des connaissances pour des modules trop importants ou étalés sur une trop longue période. Par ailleurs, il est important de penser un module en tant que tel, mais aussi en cohérence avec d'autres modules. La modularisation d'un cursus d'études permet à la fois de bénéficier de la diversité des modules offerts, tout en gardant une cohérence quant aux objectifs à atteindre.

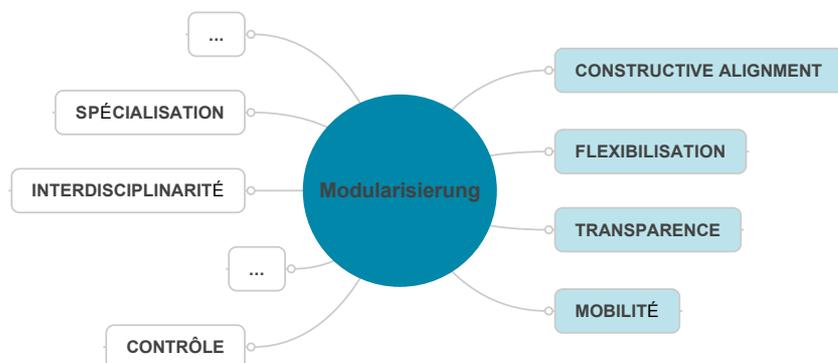
Il n'existe actuellement aucune pratique commune de modularisation dans les universités, puisque les directives au niveau suisse ne contiennent aucune définition ou directive de mise en œuvre. La modularisation a paradoxalement amené des difficultés dans certains domaines, qu'elle aurait dû favoriser (p.ex. la mobilité).

Précisions pour une application réussie de la modularisation

La thématique de modularisation est liée à de nombreux autres thèmes. Il existe des interactions et interdépendances à facettes multiples (marquées en bleu dans le graphique ci-dessous). La présente check-list propose des solutions pour la mise en œuvre réussie de modules selon une approche centrée sur les problèmes.

La présentation en deux colonnes distingue les recommandations adressées aux responsables de modules, des recommandations formulées pour les responsables de cursus d'études.

Graphique : la modularisation et les thèmes qui lui sont associés



Constructive alignment	
<p>Définition : ajustement systématique et transparent entre les éléments d'un programme (objectifs de formation et d'apprentissage, concepts didactiques pour l'enseignement, forme d'enseignement et d'apprentissage, structure de conseil et d'accompagnement des étudiant-e-s, contrôle de prestations d'études, évaluation).</p>	
<p>Mots clés : organisation du contenu et de la structure du module, modularisation et création des plans d'études, coordination des enseignements du module, reconnaissance et conditions d'admission, modalité d'examens, charge de travail, crédits ECTS</p>	
<p>Avantages : les modules en tant qu'entités indépendantes sont définis dans leurs dimensions quantitatives, qualitatives et évaluatives. La modularisation joue un rôle central dans une structuration cohérente des cursus d'études. Elle favorise la transparence, la flexibilité et la mobilité. Les modules, composés d'enseignements différents, tant du point de vue du contenu que des méthodes employées, représentent des unités intermédiaires, dont la pertinence peut être évaluée à travers le processus de mise en œuvre d'un curriculum. Cet avantage n'apparaît toutefois que lorsque les composantes du module sont établies d'une manière coordonnée.</p>	
<p>Difficultés possibles dans l'application pratique : Les enseignant-e-s organisent souvent leur enseignement en s'appuyant sur une approche disciplinaire centrée sur le contenu, alors que la modularisation implique d'adopter une approche interdisciplinaire centrée sur les compétences à acquérir. La coordination d'un module ou la structuration du cursus d'études est ainsi difficile à réaliser. Les contrôles de prestation d'études se basent souvent trop peu sur les objectifs de formation et sur les concepts didactiques.</p>	
Organiser des modules	Implémenter la modularisation
<ul style="list-style-type: none"> – Concevoir une approche orientée sur les compétences pour le curriculum et concevoir le module comme un tout cohérent – Définir les Learning Outcomes en prenant en compte la totalité des modules d'un curriculum – Fixer les critères et les formes d'évaluation d'un module en tenant compte des ajustements systématiques entre les différents éléments d'un module – Déterminer les acquis de formation – crédits ECTS – charge de travail - méthode d'enseignement – contrôle des prestations d'études (constructive alignment) – Favoriser la compréhension interdisciplinaire, l'ouverture et la collaboration entre les enseignant-e-s d'un même module 	<ul style="list-style-type: none"> – Favoriser la communication, l'ouverture et la collaboration entre les responsables des modules et du programme – Penser les relations entre les modules en se basant sur une conception commune du programme (« constructive alignment ») – Prendre en compte les Learning Outcomes des modules lors de la formulation des compétences et des Learning Outcomes du programme/cursus d'études

Flexibilisation des cursus et du déroulement des études	
<p>Définition : organisation d'un cursus d'études axée sur l'acquisition de compétences qui peut être réalisée de plusieurs manières. La flexibilité facilite l'organisation individuelle des études. Les facteurs importants de la flexibilisation sont la responsabilité de l'institution face aux étudiant-e-s, la propre responsabilité des étudiant-e-s pour l'organisation de leurs études ainsi que des modalités d'évaluation variées permettant d'évaluer les compétences acquises.</p>	
<p>Mots clés : organisation de curricula, modules et planification stratégique de l'offre d'études, modularisation et découpage des études, modularisation spécifique selon les niveaux, règlement d'études</p>	
<p>Avantages : une modularisation bien conçue garantit que, dans une organisation flexible des études, les étudiant-e-s puissent atteindre les objectifs du profil de compétences et les acquis de formation définis pour le programme d'études.</p>	
<p>Difficultés possibles dans l'application pratique, lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> – ...les modules sont de trop petite taille, que les contenus et structures sont prédéfinis de façon trop rigide, et qu'aucun choix n'est possible – ...la progression est prédéterminée entre les modules – ...les modules sont proposés de façon irrégulière ou uniquement à des intervalles semestriels longs. 	
Organiser des modules	Implémenter la modularisation
<ul style="list-style-type: none"> – Formuler des objectifs de formation et des compétences par les enseignant-e-s – Définir les Learning Outcomes et les modalités de contrôle de prestation d'études au niveau des modules et non au niveau des cours – Créer un équilibre entre les contenus obligatoires et la possibilité d'établir certains choix – Autoriser une certaine flexibilité lors des contrôles de prestations d'études 	<ul style="list-style-type: none"> – Etablir clairement les conditions de chaque module – Eviter de fixer trop de conditions spécifiques par modules ou pour la majorité des modules – Définir la répartition des modules (obligatoire vs facultatif), le type de modularisation choisi (linéaire vs libre) et les choix de l'offre (du point de vue du contenu et de la période) – Organiser différents modules (période, blocs de modules, etc.) – Prévoir un service de conseil pour les étudiant-e-s – Créer un système de monitoring pour évaluer et améliorer la modularisation

Transparence des objectifs et des exigences	
<p>Définition : comprend plus particulièrement les informations et échanges en temps voulu (p. ex. entre étudiant-e-s et enseignant-e-s) ainsi que le droit à la documentation et l'obligation de rendre des comptes (accountability). La transparence est une condition préalable essentielle dans les relations entre étudiant-e-s, enseignant-e-s et responsables de programmes autant que pour les autres acteurs/trices et partenaires externes aux universités.</p>	
<p>Mots clés : modalités d'examens, reconnaissance et conditions d'accès aux modules, charge de travail, crédits ECTS, modularisation spécifique selon les niveaux, modularisation et conception des plans d'études</p>	
<p>Avantages : de manière générale, la modularisation accroît la transparence à l'intérieur du cursus d'études. La modularisation répond au besoin d'information puisqu'elle implique la définition des prérequis et des exigences pour chaque module, la description des Learning Outcomes et des modalités d'évaluation. La transparence facilite l'établissement de procédures de reconnaissance et d'équivalence.</p>	
<p>Difficultés possibles dans l'application pratique : les éléments d'information utiles pour les étudiant-e-s relatifs à l'organisation, la mise en œuvre et à l'évaluation d'un module font souvent défaut. Les renseignements disponibles se limitent aux aspects formels et ne définissent pas les conditions de réussites (p. ex. par des informations sur les contrôles des prestations d'études). Il est parfois difficile pour les enseignant-e-s d'évaluer sur quelles connaissances préalables ils peuvent construire leur concept didactique et le contenu des objectifs de formation.</p>	
Organiser des modules	Implémenter la modularisation
<ul style="list-style-type: none"> – Déterminer et communiquer les connaissances préalables nécessaires à l'inscription au module – Formuler les compétences attendues pour le cursus d'études – Décrire les modules en terme de Learning Outcomes, les contenus, la charge de travail, les critères d'appréciation, les formes d'évaluation, les conditions, etc. – Publier les descriptions des modules (fiches de cours, etc.) – Mettre à disposition des informations sur le module (en particulier sur les résultats attendus lors des contrôles de prestation d'études et des évaluations d'enseignements) et apporter les améliorations nécessaires dans les modules 	<ul style="list-style-type: none"> – Proposer des descriptions de modules pour chaque cursus (incluant les objectifs de formation et les Learning Outcomes) – Penser les relations entre les modules de façon transparente et indiquer comment un module s'insère dans l'ensemble du cursus d'études – Définir une grille d'évaluation pour chaque module en gardant à l'esprit sa cohérence par rapport à l'ensemble du cursus d'études – Elaborer des données consolidées sur les prestations d'études dans les modules et pour l'ensemble du cursus d'études – Donner aux étudiant-e-s des feedbacks sur le niveau des prestations (p. ex. par des conseils aux étudiant-e-s ou des feedbacks sur les portefeuilles de compétences acquises (bilan d'apprentissage)) – Décrire le cursus d'études et ses composantes (Diploma Supplement) – Mener des enquêtes auprès des diplômés, publier les résultats compilés, et apporter régulièrement les améliorations nécessaires

Mobilité durant les études	
<p>Définition : <u>La mobilité en général</u> : les prestations d'études sont données dans plus d'une haute école en Suisse ou à l'étranger (en parallèle ou successivement). <u>La mobilité horizontale</u> : période passée, durant des études de bachelor ou de master, dans une autre haute école en Suisse ou à l'étranger sans intentions d'obtenir un diplôme (non degree mobility).</p> <ul style="list-style-type: none"> – En Suisse : la mobilité peut prendre plusieurs formes. Un à deux semestres / une branche secondaire / un enseignement ou un module. – A l'étranger : la mobilité prend généralement la forme d'un séjour de un à deux semestres de suivi de cours ou modules. <p><u>Fenêtre de mobilité (window of opportunity)</u> : période déterminée d'un programme d'études, caractéristique pour la mobilité horizontale en Suisse ou à l'étranger. Elle est rendue possible, entre autres, grâce à une organisation flexible des semestres et du suivi des cours. <u>La mobilité libre</u> : mobilité hors programme d'échange ou fenêtre de mobilité organisée.</p> <p>Mots clés : modularisation et dimension sociale, administration des modules, questions de didactique, modules et planification stratégique d'un cursus d'études, prise en compte des crédits ECTS du module</p>	
<p>Avantages : La modularisation améliore la mobilité puisque les modules peuvent être librement organisés durant les études. La mobilité est facilitée lorsque les modules suivis ailleurs sont pris en compte. La mobilité au niveau des modules accorde plus de flexibilité, puisque selon la compréhension commune un module équivaut généralement à moins de 30 crédits ECTS (un semestre).</p>	
<p>Difficultés possibles dans l'application pratique : la modularisation peut conduire à une structure rigide et limiter la mobilité, par exemple en proposant trop souvent des modules obligatoires pour certains semestres (comme c'est fréquemment le cas pour la première année de bachelor).</p> <p>Des exigences trop spécifiques (surtout pour les modules obligatoires) et des conditions préalables trop strictes, qui se réfèrent à des modules précédents, nuit à la mobilité. La prise en compte des crédits ECTS du module devient alors compliquée puisque les contenus et Learning Outcomes coïncident rarement complètement avec l'organisation d'une autre institution.</p>	
Organiser des modules	Implémenter la modularisation
<ul style="list-style-type: none"> – Etablir une pratique de reconnaissance basée sur les acquis et les compétences avec une marge de tolérance concernant le décompte des crédits ECTS – Organiser les modules configurés de manière à ce que les connaissances préalables spécifiques puissent être rattrapées – Encourager l'introduction de plusieurs méthodes d'apprentissage dans les modules 	<ul style="list-style-type: none"> – Planifier des modules équivalents mais différents : offrir des options à l'intérieur ou entre les modules – Détailler les coopérations et définir clairement les modules pouvant être pris en compte – Préciser les modalités d'examens spécifiques pour les modules qui durent plus d'un semestre – Etablir et utiliser des Learning Agreement (clarification des exigences, des possibilités et prise en compte des crédits ECTS) et encourager ainsi le développement de différentes formes de mobilité – Rendre possible la mobilité libre